



COMMUNIQUÉ FINAL

MINI-SOMMET DE LA CIRGL SUR LA SITUATION POLITIQUE ET SÉCURITAIRE EN RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

1. Faisant suite aux Mini-Sommets de Luanda des 29 janvier et 20 avril 2021 et à l'invitation de Son Excellence **João Manuel Gonçalves Lourenço**, Président de la République d'Angola et Président en exercice de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL), le Troisième Mini-Sommet de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL) sur la situation politique et sécuritaire en République Centrafricaine s'est tenu le 16 septembre 2021 à Luanda.
2. Ont participé au Mini-Sommet Son Excellence **Denis Sassou N'Guesso**, Président de la République du Congo et Président en exercice de la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC); Son Excellence **Faustin Archange Touadera**, Président de la République Centrafricaine; Son Excellence **Mahamat Idriss Déby**, Président du Conseil Militaire de Transition de la République du Tchad et Président en exercice de la Communauté des États Sahélo-Sahariens (CEN-SAD), en tant qu'invité spécial; Son Excellence General **Ibrahim Gabir Ibrahim Karima**, Membre du Conseil Souverain de la République du Soudan, représentant Son Excellence le Général **Abdul Fattah al-Burhan**, Président du Conseil Souverain de la République du Soudan ; Son Excellence **Kabanda Kurhenga Gilbert**, Ministre de la Défense Nationale et des Anciens

Combattants de République Démocratique du Congo, représentant Son Excellence **Félix Antoine Tshisekedi-Tshilombo**, Président de la République Démocratique du Congo et Président en exercice de l'Union Africaine (UA); Son Excellence Dr. **Vincent Biruta**, Ministre des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale de la République du Rwanda, représentant Son Excellence **Paul Kagame**, Président de la République du Rwanda; Son Excellence **Lejeune Mbella Mbella**, Ministre des Relations Extérieures de la République du Cameroun, représentant Son Excellence **Paul Biya**, Président de la République du Cameroun et Président en exercice de la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), en tant qu'invité spécial; Son Excellence **Moussa Faki Mahamat**, Président de la Commission de l'Union Africaine, et l'Ambassadeur **João Samuel Caholo**, Secrétaire-Exécutif de la CIRGL.

3. L'objectif principal du Troisième Mini-Sommet de Luanda était d'examiner les résultats obtenus, dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations des Premier et Deuxième Mini-Sommets de Luanda des 29 janvier et 20 avril 2021, y compris la présentation de la Feuille de Route Conjointe pour la Paix en République Centrafricaine.
4. Les Chefs d'État et de Gouvernement ont salué la mémoire du **Maréchal Idriss Déby Itno**, tombé héroïquement sur le champ de bataille en avril 2021 en défendant l'intégrité territoriale de la République du Tchad et ont encouragé Son Excellence **Mahamat Idriss Déby**, Président du Conseil Militaire de Transition de la République du Tchad, à continuer à œuvrer pour la consolidation de la démocratie, de la stabilité, de la sécurité et de la paix durable dans le pays.
5. Les Chefs d'État et de Gouvernement ont condamné le récent coup d'État survenu en République de Guinée et ont soutenu la position de la Communauté des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de l'Union Africaine et des Nations Unies, qui exige

la libération immédiate et inconditionnelle du Professeur **Alpha Condé**, Président de la République de Guinée.

6. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont salué l'esprit d'ouverture de Son Excellence **Faustin Archange Touadera**, Président de la République Centrafricaine, ainsi que les consultations engagées dans le cadre du processus de Dialogue Républicain avec les forces vives de la Nation et les Institutions de la République.
7. Les Chefs d'État et de Gouvernement ont réaffirmé la nécessité de la revitalisation de l'Accord Politique pour la Paix et la Réconciliation (APPR-RCA), négocié à Khartoum et signé le 6 février 2019 à Bangui, étant la référence dans la recherche d'une solution durable à la crise centrafricaine.
8. Les Chefs d'État et de Gouvernement ont salué la participation des Présidents en exercice de la CIRGL et de la CEEAC à la réunion du Conseil de Sécurité des Nations Unies sur la République Centrafricaine, qui s'est tenue à New York le 23 juin 2021, conformément au mandat conféré par les Premier et Deuxième Mini-Sommets de Luanda.
9. Les Chefs d'État et de Gouvernement ont salué la Résolution 2588 (2021) du Conseil de Sécurité des Nations Unies du 29 juillet sur la situation en République Centrafricaine, et ont réitéré leur engagement à poursuivre la recherche d'une solution pacifique à la crise centrafricaine sous l'égide de l'Union Africaine, conformément à la déclaration du 29^{ème} Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement de l'Union Africaine, tenu à Addis-Abeba le 4 juillet 2017, sur l'initiative africaine, qui a abouti à la signature de l'APPR-RCA le 6 février 2019 à Bangui.
10. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont appelé la Communauté Internationale, en particulier l'Organisation des Nations Unies, à se joindre aux initiatives régionales pour soutenir les efforts du Gouvernement de la République Centrafricaine pour revitaliser l'Accord Politique pour la Paix et la Réconciliation (APPR-RCA), afin d'assurer le respect des engagements et des

principes tels que la non-impunité et l'adhésion au programme de Démobilisation, Désarmement, Réintégration et Rapatriement (DDRR).

11. Les Chefs d'État et de Gouvernement ont salué l'évolution positive enregistrée dans la situation politique et sécuritaire en République Centrafricaine, tout en réitérant leur condamnation des récents incidents perpétrés par la Coalition des Patriotes pour le Changement (CPC).
12. Les Chefs d'État et de Gouvernement ont reçu le rapport des activités menées par l'équipe de travail composée des Ministres des Relations Extérieures et des Affaires Étrangères de la République d'Angola et de la République du Rwanda, en collaboration avec les autorités centrafricaines, dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations issues du Deuxième Mini-Sommet du 20 avril 2021, qui a abouti à l'élaboration de la Feuille de Route Conjointe pour la Paix en République Centrafricaine.
13. Les Chefs d'État et de Gouvernement se sont félicités des résultats des consultations tenues avec les chefs des groupes armés et les ont exhortés à respecter pleinement les termes de leur engagement, notamment à ne pas promouvoir et/ou entreprendre des actions qui pourraient mettre en péril la stabilité dans le pays et à revenir dans le processus de l'APPR pour les groupes signataires.
14. Les Chefs d'État et de Gouvernement ont encouragé les pays de la région à faire en sorte que le processus de paix en cours en République Centrafricaine ne soit pas déstabilisé.
15. Les Chefs d'État et de Gouvernement ont entrepris une réflexion approfondie sur la situation en République Centrafricaine et ont décidé ce qui suit :
 - a) L'appropriation de l'ensemble du processus de paix et de réconciliation par le Gouvernement de la République Centrafricaine ;
 - b) L'adoption de la feuille de route conjointe pour la paix en République Centrafricaine;

- c) La poursuite des consultations avec les Chefs des groupes armés pour une renonciation totale à la violence par tous les groupes armés;
 - d) La déclaration de cessez-le-feu par le Gouvernement de la République Centrafricaine, dans les meilleurs délais et au regard de l'engagement pris par les leaders des groupes armés, en tant que facteur indispensable à la réussite de l'ensemble du processus et à la création d'un climat propice à la paix et à la réconciliation nationale;
 - e) La poursuite des activités de l'équipe de travail composée des Ministres des Relations Extérieures de la République d'Angola et des Affaires Étrangères de la République du Rwanda, en collaboration avec les autorités centrafricaines, le cas échéant, afin de permettre, dans les plus brefs délais :
 - 1. la mise en œuvre de la feuille de route adoptée;
 - 2. la mobilisation des ressources, avec l'appui du Secrétaire Exécutif de la CIRGL et le Président de la Commission de la CEEAC, auprès des partenaires bilatéraux et multilatéraux pour la mise en œuvre des actions envisagées dans la Feuille de Route Conjointe pour la Paix en République Centrafricaine, notamment en ce qui concerne le DDRR pour les groupes armés signataires de l'APPR et ceux non signataires ;
 - f) La définition par le Gouvernement de la République Centrafricaine d'un mécanisme de suivi de la mise en œuvre de la Feuille de Route Conjointe pour la Paix en République Centrafricaine, composé de partenaires bilatéraux et multilatéraux.
16. Le Président **Faustin Archange Touadera** s'est engagé à tenir les Chefs d'État et de Gouvernement informés des conclusions des consultations en cours et des progrès du processus de paix en cours.
17. Le Mini-Sommet de Luanda entre les Chefs d'État et de Gouvernement de la CIRGL s'est déroulé dans une atmosphère de fraternité et de parfaite entente.

18. Les Chefs d'État et de Gouvernement présents ont remercié Son Excellence **João Manuel Gonçalves Lourenço**, Président de la République d'Angola et Président en exercice de la CIRGL, pour son accueil et son hospitalité fraternels, ainsi que pour sa disponibilité et son engagement en faveur du processus de réconciliation et de la recherche d'une solution pacifique au conflit en République Centrafricaine.

Fait à Luanda, le 16 septembre 2021.

